

Les membres de la Commission d'aménagement du territoire et de l'urbanisme (CAU) souhaitent partager leurs réflexions sur le sens à donner au projet urbain comme alternative aux diverses réformes engagées ces dernières années : plan localisé, indice de densité, opérateur urbain, maîtrise foncière, plan d'action, monitoring, concertation, etc. L'impression qui domine au sein de la Commission, est que le sens du projet urbain s'est perdu au profit d'une réflexion centrée sur des outils déconnectés de la finalité du projet, à l'image d'un jardinier pour qui l'arrosoir ou la binette suffiraient à produire le légume.

Chronique de la CAU

L'alternative du projet urbain : la possibilité d'une rencontre

Linda Dakhel et Béatrice Manzoni

Construire des logements ou assurer une liaison de mobilité douce ne constituent pas encore des énergies de projets mais de simples fonctions. Quel fruit voulons-nous? Dans quels lieux? Quelle ville souhaitons-nous construire et quel goût voulons nous lui donner? Pour prolonger la métaphore potagère, la courgette a une saveur différente de celle de la carotte, sans compter les différents types de qualités, de goûts, de variétés, de manière de les cultiver, ou de les associer.

L'architecture ne suffit pas à produire la ville. L'originalité d'une façade ou d'une typologie de logement ne peuvent porter le projet urbain. Pour dépasser l'addition des œuvres individuelles et des fonctionnalités, le projet urbain doit tisser des liens du plan d'ensemble au dessin des espaces publics. Au-delà des quantités et des chiffres, la ville se concrétise dans l'inters-tice, dans l'articulation entre les domaines (public-privé) et dans le dialogue entre les pleins et les vides. S'intéresser à ce qui organise et ordonne les bâtiments, c'est précisément faire exister le projet urbain, c'est organiser le vivre ensemble, la rencontre entre le programme et le site, entre les bâtiments nouveaux et anciens, entre les gens, qu'ils soient beaux ou laids, singuliers ou ordinaires, intéressants ou nécessaires.

«On devrait d'abord aller voir sur place, partout et en toutes circonstances. Il faudrait apprendre à déchiffrer le paysage avant de le défricher. Projeter avant de démolir ou de déconstruire. (...) Le projet est un acte culturel et technique à la fois, un engagement. (...) Il nous faut sortir de l'opposition entre la production ordinaire et généralisée de lieux quotidiens et anonymes, où il n'y aurait rien ni à voir ni à faire, et l'exception des grandes réalisations que chacun est sommé d'admirer. Il y a une place pour une alternative.»

Alexandre Chemetoff, « Des gouvernants hors-sol »,
in Libération, 20 novembre 2014

Dans un contexte de raréfaction des ressources et de changement climatique, la CAU estime que le projet urbain doit s'intéresser au sol de la ville, au socle commun et visible de nos foulées : les trottoirs où les gens se croisent confortablement, les couverts sous lesquels s'abriter en cas de pluie ou de soleil, la continuité des parcours arborés, le chemin de l'eau, les emmarchements pour patienter assis, les arrêts de bus bien dessinés... Dans la traversée des échelles, du détail aux horizons lointains, l'urbaniste doit proposer une vision urbaine mais également des ambitions pour l'espace public avec la même généreuse attention que celle qui est portée à l'architecture.

Sans jardinier, pas de jardin !

Plus de 2'000 logements sont construits par an à Genève (plus qu'à la période faste de la construction zurichoise où l'on construisait 1'000 logements environ). Les initiatives et les programmes sont nombreux mais il nous manque cruellement de vision pour dépasser la simple addition des opérations. Pourtant Genève a connu des périodes fécondes si l'on songe au projet de la ceinture fazyste, à l'invention de Carouge, aux plans et ensembles de Braillard, de Marais et de Saugey, aux expériences de la rénovation douce aux Grottes, à la reconquête patiente des espaces publics au centre-ville ou encore à la constitution de promenades fertiles le long de l'Aire ou de la Seymaz. Il nous semble que le dessin doit redevenir le centre de la pratique urbanistique pour constituer une alternative qui réponde aux divers besoins de la société. S'engager dans des projets urbains implique le recours à des *jardiniers*, des professionnels du projet urbain, côté administrations, côté mandataires, mais aussi au sein de la Commission cantonale d'urbanisme qui ne joue plus, depuis une dizaine d'année, le rôle que le législateur lui a conféré à l'origine. C'est l'enjeu de la prochaine législature. Gageons que le message passe comme une fleur !!! □